Descriptif de module

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

1 *Intitulé du module* — *Approche bio-psycho-sociale des troubles et des entraves du développement* — *2017-2018*

Code
T.TS.SO352.E8-2E.F.21

Type de formation *
☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres

Niveau
☑ module de base
☐ module d'approfondissement
☐ module avancé
☐ module spécialisé

Caractéristique
☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
☑ module principal
☐ module lié au module principal
☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
☑ semestre de printemps
☐ semestre d'automne
☐ module sur 2 semestres automne et printemps
☐ Autres

2 *Organisation*

Crédits ECTS *
5 ECTS

Langue
☐ allemand
☑ français
☐ anglais

3 *Prérequis*

☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☑ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis

4 *Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage **

Compétences visées :

8. - Encourager et soutenir la participation des personnes et des groupes dans la société

8.2 Initier et développer des réseaux entre les intervenants sociaux
8.3 Favoriser toute initiative permettant l'insertion et l'intégration des membres d'une société donnée

2. - Identifier et analyser les situations et processus sociaux que l'intervention prend en compte

2.2 Formuler le problème que l'intervention prend en compte dans sa complexité
2.3 Evaluer les ressources et les contraintes (personnelles, collectives, institutionnelles) déterminantes pour les différents acteurs
2.4 Etayer son analyse en se référant à toute théorie ou concept pertinent

Objectifs généraux d'apprentissage :

- Se familiariser avec l'approche bio-psycho-sociale
- Acquérir des connaissances de base dans le domaine des troubles psychiques et entraves au développement (critères diagnostiques et caractéristiques, étiologie, épidémiologie, modèles d'interventions)
- Se sensibiliser aux impacts de ces troubles et entraves sur le travail éducatif auprès de personnes qui en sont atteintes et aux adaptations nécessaires qui en découlent (au niveau de la relation et de l'intervention éducatives)

5 *Contenu et formes d'enseignement **

Contenu :

- Introduction (approche bio-psycho-sociale, définition du trouble psychique, classifications internationales, etc.)
- Cerveau, gènes et troubles psychiques
- Déficiences intellectuelles
- Polyhandicap
- Trouble du spectre de l'autisme
- Déficit d'attention avec ou sans hyperactivité
- Trouble oppositionnel et trouble des conduites
- Troubles dépressifs
- Troubles bipolaires
- Troubles anxieux
- Troubles addictifs (liés à l'usage d'une substance)
- Troubles du comportement alimentaire
- Troubles psychotiques (schizophrénie)
- Troubles de la personnalité (borderline)
- Comportements suicidaires
- Introduction à l'analyse fonctionnelle
- Rencontre avec une paire praticienne en santé mentale

Formes d'enseignement :

Enseignement en plénum par des expert-e-s des problématiques présentées.

6 *Modalités d'évaluation et de validation **

Examen écrit individuel sur table : lundi matin 3 mai 2021.

7 *Modalités de remédiation **

- ☐ remédiation possible
- ☑ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a *Modalités de remédiation (en cas de répétition) **

- ☐ remédiation possible
- ☑ pas de remédiation
- ☐ Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

MODALITÉS DE RÉPÉTITION

Note F - Répétition

"L'étudiant-e qui n'obtient pas les crédits attribués à un module doit le répéter dès que possible", conformément à l'art. 30 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO adopté le 2 juin 2020 (entrée en vigueur le 14 septembre 2020)

Il ou elle doit se présenter à une nouvelle épreuve d'évaluation du module lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique. La date retenue est le **lundi matin 6 septembre 2021.**

Procédure : l'étudiant-e est d'office inscrit-e à la session de septembre

8 *Remarques*

Selon le Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social adopté le 14 juillet 2020, le module est obligatoire.

Ce module s'inscrit dans l'Orientation Education sociale.

9 *Bibliographie*

American Psychiatric Association. (2015). *DSM-V: Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux* (5ème éd.), *texte révisé)*. Paris, France : Elsevier Masson.
Dalla Piazza, S., & Dan, B. (2001). *Handicaps et déficiences de l'enfant.* Bruxelles, Belgique : De Boeck.
Dumas, J. E. (2013). *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent* (4ème éd.) Bruxelles, Belgique : De Boeck.
Barlow, D. H., & Durand, V.M. (2007). *Psychopathologie : Une perspective multidimensionnelle* (2ème éd.). Bruxelles, Belgique : De Boeck.
Newid, J., Rathus, S., & Greene, B. (2011). *Psychopathologie : Une approche intégrée*. Saint-Laurent, Canada : ERPI.
Organisation Mondiale de la Santé. (1994). *Classification internationale des maladies, dixième révision. Chapitre V (F) : Troubles mentaux et troubles du comportement. Critères diagnostiques pour la recherche.* Paris, France : Masson.

Une bibliographie spécifique accompagnera chacune des interventions.

10 *Enseignant·e·s*

Barboni Emmanuelle
Bovet Marie-José
Cabane Claire-Lyse
Castelli Dransart Dolores Angela
Charvoz Linda
Cudré-Mauroux Annick
Guerry Sophie
Kaeser Mélanie
Piérart Geneviève
Ray Philippe
Wunderle Dominique
Zbinden Véronique

Responsable de module *

Sophie Guerry

Descriptif validé le *

Le 1er février 2021

Descriptif validé par *

Etienne Jay
Responsable de filière